

## Position du Conseil départemental sur l'avenir des sites de l'entreprise Vallourec

Depuis qu'il a appris les menaces qui pesaient sur l'entreprise Vallourec à Cosne-sur-Loire, le Président du Conseil départemental est très attentif à l'évolution de la situation. Le 5 mars, il a été présenté un bilan de la part des dirigeants de l'entreprise et d'un cabinet conseil.

M. LASSUS Alain, se félicite de l'annonce de potentiels repreneurs mais reste vigilant sur le devenir des salariés et des sites périphériques.

Soucieux de la qualité de vie des familles, il demande une compensation financière pour les employés à hauteur de la perte de salaire le temps des négociations et souligne l'importance de l'avenir du site.

Il déplore qu'alors que l'on parle de reprise économique en France, que sur le territoire nivernais une entreprise pourtant très fortement soutenue par l'État n'assume pas ses engagements.

Nicolas ABBE / Chargé des relations publiques / 03 86 60 58 50 / nicolas.abbe@nievre.fr  
Séverine BOURRÉE / Chargée de Communication / 03 86 60 67 12 / severine.bourree@nievre.fr

